



APPEL À PROJETS MSH 2010-2011 – N°2

Tours, le 07 mai 2010

La Maison des Sciences de l'Homme de Tours, dans le cadre de sa vocation à développer l'interdisciplinarité, à promouvoir les transversalités entre les équipes de recherche ainsi que l'ouverture à l'international par la recherche ou l'inscription dans des réseaux ouvre un appel à projets auquel ont vocation à répondre tous les chercheurs (seniors et juniors) membres d'une équipe de la MSH. L'éligibilité d'un projet sera conditionnée par la participation de chercheurs d'au moins 2 équipes de la MSH de Tours ou par celle d'une équipe de la MSH de Tours (coordinatrice) et d'une équipe d'une autre MSH du GIS Réseau National des MSH.

Pour l'appel à projets 2010, les réponses peuvent concerner **toute thématique**.

Cet appel à projets dont le financement n'excèdera pas 5000€/projet n'a pas vocation à se substituer aux ressources habituelles de la Recherche (BQR, ANR, FP7, Région, etc.), mais il peut venir en soutien à des travaux exploratoires pour monter un projet plus important, il peut permettre des actions ponctuelles de valorisation ou de recherche, il peut soutenir l'intégration à des réseaux internationaux, etc.

Une attention particulière sera portée aux réponses provenant de doctorants ou de jeunes docteurs et à celles qui intégreront de jeunes chercheurs.

Les **objectifs** de cet appel à projets sont les suivants :

- Promouvoir les collaborations au sein des équipes de la MSH et dans le réseau des MSH,
- Développer les travaux pour lesquels les financements habituels sont peu adaptés,
- Renforcer la dimension scientifique des 3 axes transversaux de la MSH,
- Encourager l'émergence de problématiques innovantes et de réseaux,
- Permettre, par une labellisation MSH, une meilleure visibilité de travaux originaux,
- Ouvrir davantage les plates-formes techniques de la MSH à l'ensemble des membres des équipes,
- Participer au développement d'une cohérence régionale et nationale de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Le projet doit être coordonné par un chercheur (doctorant, post-doctorant, ou senior) membre d'une des équipes de la MSH de Tours. Parmi les partenaires du projet, doivent figurer obligatoirement un ou des chercheurs d'une autre équipe membre de la MSH de Tours ou d'une équipe d'une autre MSH du réseau national. Tout partenaire ne correspondant pas à ces critères peut être associé au projet pour autant que la condition précédente soit remplie.

La participation de partenaires non français sera un critère pris en considération tout comme la participation de jeunes chercheurs.

Les projets doivent avoir une vocation structurante (soutien à la recherche, valorisation, réseaux, etc.). Le soutien demandé peut être entièrement financier mais il peut aussi comprendre l'assistance des services de la MSH (communication, édition, documentation, informatique, accueil, etc.).

L'**évaluation** des projets sera effectuée par les membres du **Conseil Scientifique** de la MSH.

Modalités

Le dossier de demande (voir pièce jointe) devra être déposé par mail à l'adresse suivante : marie-helene.lagrange@univ-tours.fr

La date limite de remise des projets est fixée au 03 septembre 2010, à 12 heures.

Les résultats et le montant du soutien de la MSH seront publiés début octobre 2010.

Pour toute information complémentaire

Contactez Marie-Hélène Lagrange, Secrétaire Générale de la MSH : marie-helene.lagrange@univ-tours.fr

PJ

Dossier de réponse à l'appel à projet 2010-2011.